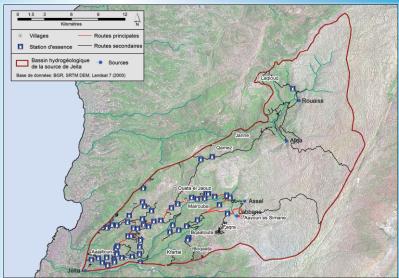
# Protection of Jeita Spring

### I. Introduction

- L'aquifère de Jeita est très sensible à la contamination.
- Les risques existants menacent la qualité de l'eau de la source de Jeita.
- Aucun système de collecte et/ou de traitement des eaux usées n'est encore mis en place.
- L'utilisation du terrain n'est pas régulée ou contrôlée (stations d'essence, carrières, décharges sauvages, etc.).
- Menaces: physiques, chimiques, biologique et radioactives.
- Manque de conscience concernant la relation entre les activités humaines et leurs impacts sur l'eau souterraine.



Densité élevée des stations d'essence dans le bassin inférieur très urbanisé, constitue une menace sérieuse pour l'eau souterraine de Jeita.

# II. Description du Probléme

- La source de Jeita est à l'origine de 70% de l'eau potable de Beyrouth.
- L'eau de cette source est déjà assez contaminée (E. coli).
- Karst ouvert à infiltration rapide due à l'absence d'une couche de sol protectrice, i.e. infiltration directe des polluants vers la zone saturée.
- Débit d'eau souterraine élevé, i.e. réponse rapide de la source à la pollution.
- Décontamination problématique de l'aquifère pollué (cout, faisabilité).
- Absence de contrôle des activités polluantes.
- Contrôle insuffisant de la qualité de l'eau, et laboratoires insuffisamment équipés.

## Protection de l'eau souterraine est limitée par:

- Planification inadéquate de l'utilisation du terrain (protection des ressources en eau n'est pas prise en considération);
- Absence de l'évaluation des risques sur l'environnement pour l'utilisation des terrains;
- Absence du concept de zone de protection des eaux souterraines:
- Interférence des responsabilités gouvernementales concernant les permis, contrôle et application des lois;
- Systèmes de permis très complexes et fragmentés: beaucoup de principes sous plusieurs autorités;

- Capacités insuffisantes du secteur publique (ressources humaines, financières et techniques);
- Pas assez de lois qui préviennent la pollution des eaux souterraines;
- Absence de décrets renforçant les lois en cas de contamination;
- Absence d'autorité gouvernementale exécutive qui renforce les lois et impose des pénalités;
- Absence de décharges sanitaires et de stations de traitement de déchets;
- Absence de conscience des responsabilités des municipalités.

#### III. Prevention de la Pollution

 La protection des eaux souterraines dépend des efforts du gouvernement et des citoyens.

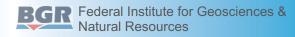
#### Besoin de:

- Arrêter les activités polluantes illégales;
- Mise en place d'un réseau d'eaux usées et de station d'épuration;
- Vider régulièrement les fosses septiques et mettre en décharge les effluents;
- Mise en place d'un système de collecte et de traitement des déchets toxiques;

- Appliquer les instructions et lois environnementales spécifiques à chaque activité;
- Mise en place et application des meilleures pratiques de gestion des déchets;
- Séparation et recyclage des déchets (mise en place de points de collecte);
- Pas de permis d'utilisation de terrain sans Etude d'Impact sur l'Environnement;
- Limiter les activités polluantes (station d'essence,

- industries, etc.), afin de préserver l'environnement et protéger les ressources en eau;
- Mise en place d'un système de collecte et mise en place sanitaire des déchets toxiques;
- En cas de problèmes, écrivez des complaintes et/ou contactez le Ministère de l'Environnement au: www.moe.gov.lb







Source de Pollution	Déchets générés
Agriculture (production protégée et en plein air)	<ul> <li>□ Pesticides (e.g. Endosulfan, arsenic, dicamba, atrazine,prometon etc. et solvants comme le tetrachloride de carbone)</li> <li>□ Fertilisants (e.g. nitrates)</li> <li>□ Herbicides (Paraquat, glyphosate, etc.)</li> <li>□ Hormones</li> <li>□ Aflatoxines</li> <li>□ Déchets solides: Conteneurs de pesticides, matériaux d'emballage, conduits d'irrigation usées en Polyéthylène, etc.</li> </ul>
Ateliers de réparation des voitures	☐ Produits pétroliers (lubrifiants, huiles, etc., roues et autres pièces de voitures)
Pressing	☐ Liquides denses non-aqueux (DNAPLs)
Décharges sauvages	<ul> <li>□ Déchets de construction: PVC, dioxines, metaux lourds, arsenic, plomb, chrome et biphényls polychlorinés</li> <li>□ Déchets solides industriels</li> <li>□ Déchets d'abattoirs</li> <li>□ Produits pharmaceutiques</li> <li>□ Roués uses, conteneurs en plasrique, etc.</li> </ul>
Stations d'essence	<ul> <li>□ Produits pétroliers (gasoline, diesel, pétrole, kérosène etc.)</li> <li>□ Lubrifiants</li> <li>□ Huiles usées</li> <li>□ Déchets graisseux de nettoyage des réservoirs d'essence et du séparateur huile/eau</li> <li>□ Solvants nettoyants</li> <li>□ Antifreeze</li> </ul>
Générateurs	☐ Débordements d'huiles usées, conteneurs d'huiles, fuites des réservoirs diesel
Hôtels, restaurants, résidences	☐ Déchets ménagers toxiques
Hôpitaux et cliniques	<ul> <li>□ Déchets contaminants</li> <li>□ Produits chimiques, métaux lourds (e.g. Hg), détergents</li> <li>□ Déchets radioactifs</li> <li>□ Eaux usées</li> <li>□ Déchets ménagers</li> </ul>
Industries (existence de puits d'injection, produits chimiques et autres déchets)	☐ Déchets industriels solides et liquides = Pollution industrielle: métaux lourds
Fermes et abattoirs	☐ Déchets contaminants: Fumier, caracasses animales, etc. déchets d'abattoirs (organes, os, sang, etc.), produits pharmaceutiques, désinfectants
Entrainement militaire, manœuvres et exercices	☐ Explosifs, métaux lourds, roues, etc.
Station de collecte de déchets solides ménagers	☐ Quand elles sont mal gérées, elles produisent des déchets toxiques similaires aux décharges sauvages
Carrières	<ul> <li>□ Remplissage: Cd, Hg, As, Pb, Cu, Zn etc.</li> <li>□ Opération de forage et explosions: Explosifs, nitrate, etc.</li> <li>□ Procédés sur roches: Bitumen, déchets calcaires, etc.</li> </ul>
Réservoirs de diesel pour chauffage résidentiel	☐ Contamination pétrolière
Eaux usées (fosses septiques ouvertes, etc.)	☐ Eaux usées =Contamination biologique = E. coli et autres coliformes septiques
Eaux de pluies	☐ Ruissellement urbain: produits chimiques, huiles, sédiments, etc.
Puits d'eau (forage et opération inappropriés)	☐ Facilitent la pollution aux alentours

## Contacter

Coopération Technique Allemande-Libanaise Projet Protection de la Source de Jeita Institut Fédéral des Géosciences et des Ressources Naturelles (BGR) Dr. Armin Margane Chef d'équipe de projet, Hydrogéologue Senior Rayfoun, Liban 09/957348 - 70/398027 armin.margane@bgr.de www.bgr.bund.de/jeita



